



Nouveau plan de warrants approuvé par l'AGEX de Mithra au profit des actionnaires prêteurs

Liège, Belgique, 07 septembre 2020 - 17:45 CEST - Mithra (Euronext Brussels : MITRA), une société dédiée à la santé des femmes, annonce aujourd'hui que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société (AGE) qui s'est tenue ce 7 septembre 2020 a approuvé l'émission de 300 000 warrants au profit de François Fornieri, Alychlo NV, et Noshqa SA (appelés ensemble, « les actionnaires prêteurs »). Les warrants ont été émis en application de la transaction conclue avec LDA Capital Ltd et annoncée par la société le 24 avril 2020¹.

Les warrants ont une période de longévité de trois ans. Ils ne sont généralement pas cessibles et ne peuvent être exercés qu'en conformité avec les termes et conditions approuvés par l'Assemblée Générale. Chaque warrant donne le droit de souscrire à une nouvelle action Mithra. En cas d'exercice des warrants, Mithra demandera la cotation en bourse des actions sous-jacentes sur Euronext Bruxelles. Les warrants en tant que tels ne seront cotés en bourse sur aucun marché.

Le capital social de Mithra s'élève actuellement à 31 270 872,40 EUR, divisé en 42 714 097 actions ordinaires. Tous les documents relatifs à l'Assemblée générale, en ce compris les termes et conditions applicables aux warrants sont disponibles sur [le site internet de la Société](#).

Pour plus d'information, merci de contacter:

Alexandra Deschner (IRO) : +32 490 58 35 23 - investorrelations@mithra.com

Carole Kousis (Presse) : +32 4 349 28 22 – press@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l'Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, une nouvelle ère en contraception orale, PeriNesta®, le premier traitement oral complet ciblant la périménopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 250 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

¹ [Presse release Mithra](#), 24/04/2020

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

A circular logo with a teal background and white text that reads "Alertes News".

Alertes
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#)